



Assemblée Générale du 25 novembre 2023

Sainte-Mère –Eglise

=====

L'assemblée Générale du Comité de la Voie de la Liberté s'est tenue à **SAINTE-MERE- EGLISE, le samedi 25 novembre 2023**, à 14 heures, sous la présidence de Madame Catherine CIRON.

**Ordre du jour :**

- Accueil de la Présidente
- Rapport moral
- Rapport financier
- Les actions 2022
- Projets 2024
- Questions diverses

La présidente remercie Monsieur Alain HOLLEY d'accueillir l'assemblée à l'Hôtel de Ville de **SAINTE-MERE-EGLISE**. et porte à la connaissance de l'assemblée les pouvoirs et excusés.

**Présents :**

Madame Catherine CIRON, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de CHATEAUBRIANT (44), Présidente du Comité, Monsieur Alain HOLLEY, Maire de **SAINTE-MERE-EGLISE** (50), Philippe NEKRASSOF, Maire-Adjoint de **SAINTE-MERE-EGLISE** (50), Patrick DUBOIS, Maire adjoint d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (28), Frédéric HALLOUIN, Maire-Adjoint de COURVILLE-sur-EURE (28), Alain LAINE, Maire-Adjoint de CARENTAN-les-MARAIS (50), Philippe COLLARD, représentant Benoit LUTGEN, Bourgmestre de BASTOGNE et Guy HORMAN, représentant les Amis de la Voie de la Liberté à BASTOGNE (Belgique), Jean Quetier , membre d'honneur et président du D-Day Comité du Débarquement ( jusqu'à 14h45) Damien PILLON, Président des Amis de la Voie de la Liberté à **PERIERS (50)**.

**Excusés :**

Michel SCICLUNA, membre d'honneur, Helen PATTON membre d'honneur, rejoint temporairement l'assemblée par Visio, la Mairie de **SAINT-SENIER-sous-AVRANCHES** excusée sans pouvoir.

**Pouvoirs :**

les Mairies d'ETAMPES (91), MOUSSY (95) , et **SAINT JULIEN-de-VOUVANTES** (44)

## **Rapport moral 2023**

La présidente rappelle qu'une invitation a été adressée aux **188** communes qui sont sur la Voie de la Liberté, et que sur 188, seules 43 communes ont adhéré au Comité de la Voie de la Liberté depuis 2017.

A la date du 25 novembre 2023, 11 adhérents sont à jour de leur cotisation.

En 2023, Seiche sur le Loir, Saint-Julien -de -Vouvantes, La Chapelle Glain, Moussy, Percy en Normandie et Carentan les Marais sont des communes nouvelles.

Metz ayant versé en 2018 et 2020 ainsi que Champillon en 2018 sont de retour en 2023.

Depuis l'assemblée générale du 5 novembre 2022, le Comité s'est réuni à plusieurs reprises. Trois fois en Visio les 30 janvier, 17 avril et 11 juillet 2023. De plus, plusieurs échanges avec demande d'avis ont eu lieu par mails les 30/01/2023, 17/07/2023 et 26/07/2023

Catherine CIRON, rappelle la Composition du Conseil d'Administration et du Bureau et donne lecture des articles 5 et 6 des statuts

Article 5: l'association est administrée et dirigée par un CA composée au maximum de 18 membres choisis parmi les membres ayant voix délibératives.

Le renouvellement a lieu par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles.

Article 6 : le CA après chaque renouvellement élit en son sein un bureau comprenant : un président, 2 vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et jusqu'à 4 membres supplémentaires

### **CA depuis novembre 2021:**

Membre d'honneur : Helen Patton

Benoit Lutgen représenté par Philippe Collard, Catherine Ciron, Damien Pillon, Guy Horman, Patrick Dubois, Alain Holley et Philippe Nékrassof

### **Bureau depuis novembre 2021:**

Présidente: Catherine Ciron

Membres d'honneur: Helen Patton, Jean Quétier et Michel Scicluna

1er vice-président : Benoit Lutgen, 2ème Vice-président: Alain Holley, 3° Vice-président : Patrick Dubois, Secrétaire –Trésorier: Damien Pillon

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

### **Tiers sortant 2022 → 2025**

Catherine CIRON : réélue, Guy HORMAN : réélu, Patrick DUBOIS : élu en remplacement de Michel SCICLUNA

### **Tiers sortant 2023 → 2026**

Damien PILLON, Alain HOLLEY et Philippe NEKRASSOF sont réélus à main levée à l'unanimité.

Philippe COLLARD sera donc le seul à réélection à l'assemblée générale 2024. Les membres présents à l'assemblée générale notent par ailleurs que la **prochaine assemblée pourra se tenir à BASTOGNE avec une date prévisionnelle proposée au 14 décembre 2024.**

**Le nouveau bureau 2023** sera réélu lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration

### **Rapport financier 2023**

La Présidente présente ensuite les comptes arrêtés au **31/10/2023**

Nouveau solde créditeur : **15 952,21** ; Les mouvements sur le compte représentant les adhésions portées au crédit du compte courant pour un montant total de pour 2023 de 4550,00 et les débits sur le même compte courant enregistrent les Virements trimestriels pour l'actualisation du site: 179.70 + frais pour le virement SEPA occasionnel : 3.97 puis 1.44 cts à partir et une dépense de 1.749,90 € pour la création du site : facture du 2/02/2023. <https://www.lavoiedelaliberte.fr/>

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

### **Les actions réalisées 2022-2023**

Pour rappel :

Lettre au président de Département: pour obtenir un recensement des bornes. 7 réponses sur 11 départements

Loire-Atlantique, Moselle, Eure-et-Loir, Ille et Vilaine, Marne, La Manche, La Sarthe ;

Il faut relancer les départements qui n'ont pas encore répondu .

Réalisation de Kakémonos 2022 - Site internet + Facebook : 2023

### **Contacts divers**

Habitant de Saint-Hilaire Le Grand ( 51 ) : borne abimée

Association « Maise-Histoire et patrimoine ( 91)» : peindre les bornes

Section Anciens Combattants de Lannemezan Hautes Pyrénées: référencement sur leur site Voie de la 2ème DB: 2 contacts dont le dernier du mardi 21 novembre 2023:

Monsieur Brunet : petit neveu de Guy de la Vasselais: courrier envoyé le 24 juillet 2023

Réponses de M Brunet : 5 août 2023 : email : 3 septembre : courrier . M Brunet soutient le Comité et reviendra vers lui en 2024.

Bruno Elisabeth : Contact réalisé par Michel Scicluna

### **Les projets 2024- 2025**

#### **- La Flamme de la Liberté 2024**

La présidente donne un compte rendu du COPIL de « la Flamme de la Liberté : Opération Mirror 2024 » s'agissant d'un projet porté par 2 associations : Le comité de la Voie de la Liberté et L'association locale du général Leclerc de Hauteclocque de Grugé l'Hôpital, avec le soutien du Souvenir Français. Événement exceptionnel : **Dire merci aux Alliés 80 ans après la Libération.**

44 jeunes citoyens français porteront la Flamme de la Nation du 8 mai où elle sera prélevée à l'Arc de Triomphe jusqu'au cimetière d'Arlington à Washington via l'Angleterre (QG du général Eisenhower). Elle brillera ainsi pour le 6 juin 2024 aux Etats-Unis. Le parcours suivi sera après Paris, Auneau Bleury Saint Symphorien, et suivra ensuite la Voie de la Liberté du général Patton. L'embarquement pour l'Angleterre se fera à Cherbourg. Le départ pour les Etats-Unis aura lieu le 14 mai sur le Queen Mary 2 pour une arrivée à New-York le 23 mai ; Départ pour Washington le 24 pour déposer la Flamme de la Nation le 24. Retour à Paris le 27 mai.

Site internet dédié : [laflammedelaliberte.com](http://laflammedelaliberte.com)

Le site [lavoiedelaliberte.fr](http://lavoiedelaliberte.fr) présente également le projet.

Ce projet est placé sous le haut patronage du président de la République et est labellisé « MISSION LIBERATION » par l'Etat.

L'Assemblée générale est unanime pour attribuer 3000 euros à ce projet et si besoin dans un 2<sup>ème</sup> temps 2000 euros.

- **Projet pédagogique: Projet pour l'année scolaire 2024-2025** : Retracer la libération de la ville par l'Armée du général Patton : réalisation d'un panneau

Envoyer un courrier en juin 2024 aux directeurs des écoles primaire, des communes traversées par la Voie de la Liberté, via les mairies

### **Remarques diverses**

Il faut que les Villes adhérentes envoient des informations sur leurs différentes cérémonies afin de les annoncer sur le site de la Voie de la Liberté. . Le site doit être alimenté plus régulièrement.

Il faut informer aussi plus régulièrement les communes adhérentes de l'activité du Comité de la Voie de la Liberté.

Le Secrétaire

Damien PILLON

La Présidente

Catherine CIRON